

interdit l'emploi des machines concurrentes.

Cette situation ne peut durer plus longtemps, le manufacturier doit avoir—ou la



Slugger

liberté du commerce inscrite dans notre constitution est un vain mot — doit avoir la liberté d'employer des machines plus perfectionnées que celles qu'il emploie quand le progrès les fait naître, des machines plus économiques quand elles se présentent et de réaliser ainsi dans sa fabrication des économies qui profitent à lui et aux consommateurs.

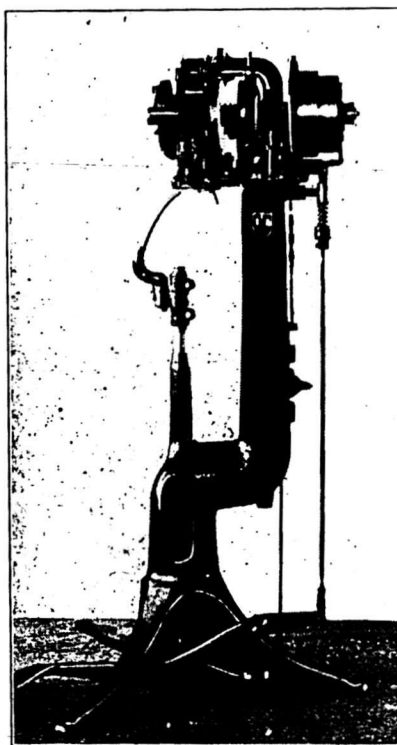
Le progrès est incessant et si la United Shoe Manufacturing Co. a le monopole de certaines machines, elle n'a pas le monopole des améliorations, des progrès et des inventions qui se produisent et se produiront encore dans la fabrication des machines pour la manufacture des chaussures. Et si les inventeurs se refusaient à lui vendre leurs brevets, ses machines, seront depuis bien longtemps démodées quand expireront les contrats de location qu'il a passés avec un grand nombre de manufacturiers. Ceux-ci ne peuvent donc être livrés à la merci du trust qui aliène complètement leur liberté d'action en matière d'outillage de leurs ateliers de fabrication et nous exprimons de nouveau le ferme espoir que la loi interviendra facilement en leur faveur.

Un autre point à considérer est celui de M. Caron, dont quelques machines de sa fabrication sont reproduites ci-contre.

M. Caron est, nous l'avons dit propriétaire de brevets canadiens sur ses machines. M. Caron vend ses machines brevetées à MM. Brunet, Lachance et

Tanguay, manufacturiers de chaussures, pour les besoins de leur industrie, c'est alors qu'intervient l'United Shoe Manufacturing Co. avec un bref d'injonction.

En conférant ses brevets à M. Caron le gouvernement lui accorde une protection — que d'ailleurs il paie en acquittant les droits de brevets — pour la fabrication et la vente de ses machines. Mais cette protection devient absolument illusoire, si un individu ou une corporation quelconque a, par avance, pris ses mesures pour qu'une machine nouvelle similaire à celles qu'il détient ne puisse



Loose Nailer

trouver un débouché sur le marché. Il y a là un acte attentatoire à la liberté du commerce que les lois doivent réprimer si la garantie que semble comporter la délivrance d'un brevet à l'inventeur n'est pas purement chimérique.

Aujourd'hui c'est le trust des machines pour manufacturiers de chaussures, demain ce sera un autre qui viendra arrêter l'essor de notre industrie, le développement de nos manufactures. Avant que le mal s'étende il faut le couper dans sa racine.

SI vous APPROUVEZ

la ligne de conduite du " PRIX COURANT ", abonnez-vous.

Faites-le connaître à vos amis, amenez-les à s'abonner.

Parlez-en à vos fournisseurs afin qu'ils se rendent compte de l'efficacité de sa publicité.

VANILLE ESSENCE

En vente à \$1.00 la livre fluide, par Jules Bourbonnière. Téléphone Bell, Est, 1122, Montréal.

LE MANQUE D'EAU ET LA FIN DU MONDE

[Par J. E. Whitby, dans "Chamber's Journal"].

Dès les temps les plus reculés, on a supposé qu'une épée de Damoclès était suspendue sur l'existence du genre humain. Depuis nombre de siècles, la destruction de la race humaine, à une époque relativement peu éloignée, a été annoncée avec persistance, la seule variante apportée à ces prophéties consistant dans la cause de la catastrophe finale. On a présenté à tour de rôle à nos yeux terrifiés chacun des éléments comme l'arbitre de notre destinée, et à peine l'arc-en-ciel nous a-t-il rassuré contre la crainte d'être noyés dans un déluge, que nous avons à envisager avec terreur une conflagration universelle.

Pendant que quelques savants pensent que le feu central rendra quelque jour la température à la surface de la terre trop chaude pour nous, à cause de l'amincissement constant de la croûte terrestre, d'autres nous préviennent qu'en conséquence des fantaisies du Gulf Stream auxquelles on s'attend à des époques plus ou moins éloignées, le monde est destiné à périr de froid; d'autre part, des esprits encore plus pessimistes, prévoyant qu'un jour les eaux glacées des pôles briseront leurs barrières formidables, prédisent qu'une seconde époque glaciaire amènera la fin du genre humain.

Nous nous sommes quelque peu habitués à ces prophéties et, à cause sans doute de notre impuissance à empêcher leur réalisation, nous envisageons l'avenir avec résignation, sinon avec indifférence. Mais il y a d'autres problèmes concernant d'une manière générale la préservation du genre humain, que nous pouvons résoudre jusqu'à un certain point, et un de ces problèmes est celui de l'alimentation. La question de savoir si, au taux actuel d'augmentation de la population du monde, les sources d'alimentation seront encore suffisantes dans un avenir prochain, est une de celles avec lesquelles nous sommes tous familiarisés; mais nous nous consolons en pensant que lorsque les bouches à nourrir seront en disproportion avec la production des comestibles, quelque composé chimique viendra remplacer la nourriture en usage aujourd'hui. Toutefois, il n'y a pas que les aliments qui nous manqueront probablement, mais aussi l'eau, d'après les savants. Bien que cela puisse ne pas impressionner l'esprit de l'homme au point de se lamenter au sujet de cette perspective, le penseur sera frappé de la tendance de certains phénomènes portés récemment à la connaissance publique et cherchera avec anxiété peut-être si, étant donné qu'il est